

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 24 Mars 2016

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 32

Nombre de votants : 28

Numéro
2016/MARS/24

Point de l'ordre du jour
2

OBJET
BUDGETS 2016
AUTORISATION DE
PROGRAMME ET CRÉDITS
DE PAIEMENTS

RAPPORTEUR
Mme GEORGELIN

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 06/04/2016
L'affichage en mairie le : 06/04/2016
La notification le : 06/04/2016

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Jeudi 24 mars 2016, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 18 mars 2016, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P- YSCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. J- . PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. Fr. ESCANDE, Mme A. POL, M. H. AREVALO, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme V. LETARD a donné procuration à Mme M-P. DOSTE
M. E. JAECK a donné procuration à M. G. ROZENKNOP
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN
M. A. CARRAL a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
Mme G. BAUX a donné procuration à Mme Cl. GRIET
M. Fr. MERELLE a donné procuration à M. P. BROT
Mme Ch. ARRIGHI a donné procuration à M. H. AREVALO

Membres absents

M. M. CHARLIER

Exposé des motifs

Afin de pas alourdir la section d'investissement, la procédure des autorisations de Programme et crédits de paiement (AP/CP) a été mise en place depuis 2010.

Cette procédure permet d'améliorer la lisibilité à moyen terme en définissant une programmation de dépenses et de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs exercices.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement d'investissement. Elles demeurent valables sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation ou à leur liquidation ; elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements financiers contractés

dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Afin de traduire les inscriptions du budget primitif 2016 et les ajustements réalisés, il convient de réviser les programmes suivants :

1/ AP-CP n°1 – Réhabilitation du Château de Soule et de son Parc (tranche ferme)

DÉPENSES :

- ◆ Autorisation de paiement 2015 :6 326 513.00 €
- ◆ **Autorisation de paiement 2016 :6 443 143,00 €**
- ◆ Crédits de paiements :
 - Réalisés antérieurs.....5 066 986,47 €
 - Reports 2016 :.....1 190 916,49 €
 - Budget Primitif 2016 :.....185 240,04 €
 - **Total Crédits de paiements :.....6 443 143.00 €**

RECETTES :

- FCTVA : 1 004 691.65 €
- Subventions : 1 056 435,00 €
- Sicoval pour crèche :1 042 857.00 €
- Emprunt /autofinancement :3 339 159.35 €
- **Total financement: 6 443 143,00 €**

2/ AP-CP n°3 – Aménagement des Infrastructures quartier Maragon-Floralies (phases 1 et 2)

DEPENSES :

- ◆ Autorisation de paiement 2015 :5 475 368.00 €
- ◆ **Autorisation de paiement 2016 :6 177 858,00 €**
- ◆ Crédits de paiements :
 - Réalisés antérieurs.....2 455 940.94 €
 - Reports 2016 :.....683 603.78 €
 - Budget Primitif 2016 :.....134 720.00 €
 - 2017 et suivants :.....2 903 593.28 €
 - **Total Crédits de paiements :.....6 177 858,00 €**

RECETTES :

- FCTVA : 994 628.10 €
- PAE : 923 777.00 €
- Taxe d'aménagement :979 879.00 €
- Emprunt /autofinancement :3 279 573.90 €
- **Total financement: 6 177 858.00 €**

3/ AP-CP n°5– Réhabilitation du Groupe scolaire Gabriel Saju

DEPENSES :

- ◆ Autorisation de paiement 2015 :3 500 000.00 €
- ◆ **Autorisation de paiement 2016 :4 000 000,00 €**
- ◆ Crédits de paiements :
 - Réalisés antérieurs.....5 561.40 €
 - Budget Primitif 2016 :.....400 000.00 €
 - 2017 et suivants :.....3 594 438.60 €
 - **Total Crédits de paiements :.....4 000 000,00 €**

RECETTES :

- FCTVA : 656 124.24 €
- Subventions :791 769.00 €
- Emprunt /autofinancement :2 552 106.76 €
- **Total financement: 4 000 000.00 €**

Sur le budget annexe du Port de Plaisance de Port-Sud,

1/ AP-CP n°4 – Aménagement des installations et rénovation-Extension de la Capitainerie

(en HT)

DEPENSES :

- ◆ Autorisation de paiement 2015 :1 359 436,00 €
- ◆ **Autorisation de paiement 2016 :1 359 436.00 €**
- ◆ Crédits de paiements :
 - Réalisés antérieurs.....1 068 800.82 €
 - Reports 2016 :.....327 608,82 €
 - Budget supplémentaire 2016 :.....-36 973,64 €
 - **Total Crédits de paiements :.....1 359 436.00 €**

RECETTES :

- Subventions :432 564,07 €
- Emprunt : 926 871,93€
- **Total financement: 1 359 436.00 €**

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame GEORGELIN, et après en avoir délibéré par :

- ◆ **23 Voix POUR, 5 Voix CONTRE** (M. BROT, Mme CABAU, M. ESCANDE, Mme POL et par procuration M. MERELLE) et **4 ABSTENTIONS** (M. AREVALO, M. PERICAUD, Mme TACHOIRES et par procuration Mme ARRIGHI) :
- **AUTORISE** les propositions d'Autorisations de Programme et Crédits de Paiement

pour les opérations ci-dessous :

- Réhabilitation du Château de Soule et de son Parc (tranche ferme) ;
- Aménagement des Infrastructures quartier Maragon-Floralies (phases 1 et 2) ;
- Réhabilitation du Groupe scolaire Gabriel Sajos.

◆ **À L'UNANIMITÉ :**

- **AUTORISE** la proposition d'Autorisation de Programme et Crédit de Paiement pour l'opération ci-dessous :
 - Aménagement des installations et rénovation-Extension de la Capitainerie.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC